



*Dialogue
Social*

RPS &
DIALOGUE
SOCIAL

Détecter et prévenir les RPS dans l'entreprise

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Comprendre la notion de RPS et les notions connexes dans l'entreprise
- Être en capacité de détecter les signaux liés à la survenance des RPS dans l'entreprise
- Construire des recommandations à soumettre à l'employeur afin de prévenir les RPS et instaurer une qualité de vie au travail
- Accompagner les salariés victimes de RPS



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Supports de formation
- Questionnaire d'évaluation des acquis de la formation
- Exercices pratiques
- Synthèse collective
- Attestation de formation



DURÉE

2 journées (14 heures de formation)



Journée 1 :

COMPRENDRE & DETECTER LES RPS

- Risques psychosociaux : se mettre d'accord sur les termes ;
- Définitions des RPS et des différents risques qui les constituent : violences, harcèlement, stress ...
- Identifier les facteurs de RPS et leurs conséquences ;
- Quelles sont les conséquences des RPS sur les salariés (leur santé, leur sécurité, ou leur productivité) ?
- RPS : où en est-on de leur reconnaissance ? Le contexte actuel des RPS ;
- Les liens entre organisation du travail, RPS et qualité de vie au travail ;
- Décrypter ses obligations en matière de prévention des risques psychosociaux.



Journée 2 :

AGIR POUR PRÉVENIR LES RPS

- Clarifier votre positionnement dans la prévention des RPS et définir votre rôle dans la démarche de prévention ;
- Savoir se positionner auprès de vos partenaires internes (IRP, RH, collaborateurs) ;
- Comment définir les différentes étapes de la démarche de prévention ;
- Se mettre d'accord avec les différents acteurs sur le cadre et l'objectif de la démarche ;
- Identifier les étapes indispensables d'une politique de prévention des RPS ;
- Le rôle de chacun des acteurs dans la démarche de prévention des RPS ;
- Comment impliquer les dirigeants ou les IRP dans une démarche de prévention des RPS.



Chaque demi-journée est suivie d'exercices pratiques validant les acquis.

Clémence CHUMIATCHER

Directrice du pôle formation
LFC Dialogue Social & Experte
en droit social

cchumiatcher@lafaabrickcherdet.fr
06 64 75 50 66

LA FAABRICK CHERDET
SARL au capital de 10 000 euros
14 impasse des garrigues 30 870 Clarensac
SIREN : 833.573.512

Inès EL AOUNI

Juriste & Animatrice de formation
en droit du travail LFC Dialogue Social

ielouini@lafaabrickcherdet.fr
06 82 10 98 72

Organisme de formation enregistré sous le n° : 76300524130
Agréé en vue de la formation économique des membres du CSE
Agréé en vue de la formation SSCT des membres du CSE



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes : actions de formation

